



CADRE DE RÉFÉRENCE

Sous-comité de l'évaluation de programme et des issues curriculaires (EPIC)

Approbation par : Comité du programme MDCM

Date d'approbation : 22 août 2016

Dernière mise à jour : 18 septembre 2023

Mandat

Le mandat du Sous-comité de l'évaluation de programme et des issues curriculaires (EPIC) est délégué par le Comité du programme MDCM, dont il est un sous-comité.

Le Sous-comité EPIC a pour mandat de seconder le Comité du programme MDCM dans l'évaluation du programme MDCM. Cette évaluation englobe les objectifs du programme, le contenu d'enseignement prévu, les stratégies pédagogiques, l'évaluation programmatique, les stratégies d'évaluation des apprentissages, le personnel enseignant, les milieux d'apprentissage où se déploie le programme d'études, la conformité du programme avec les politiques officielles de la Faculté (y compris les codes de conduite), et le rendement des cohortes de diplômés. Le Sous-comité rend compte régulièrement de ses conclusions sur les résultats du programme et formule des recommandations à l'intention du Comité du programme MDCM à des fins d'amélioration continue de la qualité. Le Sous-comité recommande également des stratégies d'évaluation particulières.

L'évaluation du programme est un processus complexe qui comporte plusieurs niveaux. Dans la mesure du possible, le Sous-comité évalue les éléments du programme de façon globale et longitudinale, en étudiant la conception, la mise en œuvre, les processus, les résultats et les retombées du programme. Le Sous-comité explore le point de vue de différents groupes d'acteurs, dont l'effectif étudiant actuel, les personnes candidates à l'admission au programme MDCM, les résidents et résidentes, les médecins diplômés du programme, le corps enseignant, le personnel administratif, la direction pédagogique de la Faculté, les patients et la communauté en général. Le Sous-comité fournit et interprète des données dans une optique de responsabilité, de justification et de clarification des retombées du programme. Cela comprend l'évaluation des résultats du programme au regard des finalités d'apprentissage citées dans le plan stratégique du programme.



La présidence du Sous-comité est nommée par le vice-décanat, Études médicales de premier cycle (ÉMPC).

Rôles et responsabilités

Le Sous-comité EPIC veille à ce qui suit :

1. Procéder à un examen périodique du programme, des volets et des cours pour déceler les forces et les faiblesses et formuler des recommandations en vue d'une amélioration. Cette responsabilité inclut les fonctions suivantes :
 - Établir les indicateurs et critères de référence à utiliser pour évaluer les éléments et objectifs du programme d'études ainsi que les stratégies pédagogiques.
 - Recommander des instruments particuliers (p. ex., canevas pour groupes de consultation, questionnaires d'évaluation de cours) pour évaluer les modules d'apprentissage, les cours, les stages cliniques ou les activités d'apprentissage requises.
 - Établir les lignes directrices d'interprétation de la rétroaction des étudiants et étudiantes recueillie au moyen des formulaires d'évaluation des séances, des cours, des volets et du programme.
 - Élaborer des sondages internes sur l'expérience étudiante au cours du programme MDCM (p. ex., évaluations standards des cours et du personnel enseignant, groupes de consultation, Évaluation de l'éducation médicale [EEM], « informateurs-clés », projets de recherche en évaluation de programme), évaluer l'utilité de ces sondages, et analyser et interpréter les données recueillies.
 - Analyser et interpréter les données sur l'expérience étudiante dans les cours cliniques (p. ex., données extraites des portfolios d'apprentissage).
 - Formuler des recommandations au Comité du programme MDCM au sujet de la qualité du programme d'évaluation des apprentissages (p. ex., validité, reproductibilité, équivalence, faisabilité, effet pédagogique, acceptabilité). Les recommandations portent entre autres sur les éléments suivants :
 - Prise en compte des objectifs du programme et d'apprentissage dans le matériel d'évaluation des apprentissages
 - Fréquence de l'observation directe en milieu clinique et perception que cette observation est adéquate
 - Fréquence de la rétroaction formative et perception que cette rétroaction est adéquate
 - Pertinence et qualité de l'évaluation narrative
 - Respect des délais dans la communication des notes aux étudiants et étudiantes



- Comparabilité des méthodes d'évaluation des apprentissages entre les sites de formation
2. Interpréter les mesures du rendement étudiant afin de déceler les forces et les faiblesses du programme MDCM quant à l'atteinte des objectifs d'apprentissage (c.-à-d. les objectifs du programme MDCM, les habiletés techniques requises et les présentations cliniques du Conseil médical du Canada [CMC]). Cela comprend :
 - des sources de données externes au programme MDCM, comme la moyenne à l'EACMC, partie I, le rendement aux examens USMLE et les résultats du jumelage CaRMS;
 - des sources de données internes au programme MDCM, comme la moyenne aux examens et travaux dans le programme, les journaux de bord des procédures et rencontres cliniques, et d'autres outils d'évaluation des apprentissages.
 3. Analyser les résultats du questionnaire de fin d'études pour repérer des tendances qui révéleraient des lacunes dans le contenu du programme.
 4. Déterminer des boucles de rétroaction précises, en collaboration avec le Comité du programme MDCM et le personnel administratif du Bureau des ÉMPC, pour veiller à ce que les données d'évaluation du programme servent à dresser un portrait réaliste et utile de la qualité et du « caractère mcgillois » du programme MDCM à des fins d'amélioration continue de la qualité.

(CAFMC – éléments 8.2, 8.4-8.6)

Structure hiérarchique

La présidence du Sous-comité doit présenter un compte rendu lors de deux réunions du Comité du programme MDCM par année et soumettre à ce dernier un rapport annuel écrit. La présidence peut en outre demander l'ajout de points à l'ordre du jour des réunions du Comité du programme MDCM. La présidence indiquera si les recommandations du Sous-comité sont unanimes et présentera, le cas échéant, les motifs des divergences d'opinions entre les membres.

Composition

Membre	Fonctions
Membre du corps professoral de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (M.D. ou Ph. D.) ayant une expertise en matière d'études médicales de premier cycle ou d'évaluation de programme	Présidence
Membre du corps professoral de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (M.D. ou Ph. D.) ayant une expertise en matière d'études médicales de	Vice-présidence



premier cycle ou d'évaluation de programme	
Agent(e) d'amélioration de l'éducation médicale, Bureau de l'agrément et de l'amélioration de la qualité de l'éducation	Secrétaire
4 membres du corps professoral de la Faculté de médecine et des sciences de la santé ayant une expérience en matière d'études médicales de premier cycle, dont 1 membre du Campus Outaouais	Membres d'office
Responsable, Évaluation de programmes en éducation médicale	Membre d'office
Responsable académique à l'évaluation, ÉMPC	Membre d'office
Responsable académique, Design et implantation curriculaires, ÉMPC	Membre d'office
1 analyste de données, Bureau de l'agrément et de l'amélioration de la qualité de l'éducation	Membre d'office
1 représentant(e) de l'effectif étudiant des 1re et 2e années, nommé(e) par la MSS pour un mandat de 2 ans * <i>Personne déléguée</i> : 1 représentant(e) de l'effectif étudiant des 1re et 2e années, membre du Comité sur la formation médicale de la MSS	
2 représentant(e)s de l'effectif étudiant des 3e et 4e années (dont, habituellement, l'ancien[ne] représentant[e] des 1re et 2e années) nommé(e)s par la MSS pour un mandat de 2 ans * <i>Personne déléguée</i> : 1 représentant(e) de l'effectif étudiant des 3e et 4e années, membre du Comité sur la formation médicale de la MSS	
1 représentant(e) de l'effectif étudiant du Campus Outaouais, nommé(e) par la MSS pour un mandat de 4 ans * <i>Personne déléguée</i> : 1 représentant(e) de l'effectif étudiant des 3e et 4e années du Campus Outaouais, membre du Comité sur la formation médicale de la MSS	
1 représentant(e) des résidents et résidentes**	Membre d'office
Vice-doyen(ne), ÉMPC***	Membre d'office
Directeur(-trice) de programme, ÉMPC, Campus Outaouais***	Membre d'office
Vice-doyen(ne) adjoint(e), Agrément, ÉMPC ou personne déléguée***	Membre d'office
Responsable du processus d'agrément, Campus Outaouais***	Membre d'office

* Personnes nommées par l'Association des étudiant(e)s en médecine (MSS).

** Personne diplômée du programme MDCM.

*** Cette personne est invitée à toutes les réunions et reçoit tous les ordres du jour, les procès-verbaux et les documents de réunion, mais sa présence à toutes les réunions n'est pas attendue.



Durée des mandats

Les membres d'office du Sous-comité y siègent pour toute la durée de leur mandat. Le mandat des autres membres du Sous-comité est de 3 ans (renouvelable une fois).

Déroulement des réunions

Fréquence et structure des réunions

Le Sous-comité se réunit au moins 4 fois durant l'année universitaire. La présidence peut convoquer des réunions additionnelles au besoin.

Un procès-verbal des réunions est envoyé par voie électronique à l'ensemble des membres.

La présidence peut inviter des consultants et spécialistes externes, et créer des groupes de travail spéciaux pour étudier ou examiner une question particulière.

La présidence peut, à sa discrétion, inviter des membres du personnel des ÉMPC (p. ex., administration des systèmes TI ou du programme d'études) à participer aux réunions de façon ponctuelle.

Mécanisme de formulation des recommandations

La présidence vise le consensus, et peut poursuivre la discussion au sein du Sous-comité jusqu'à ce que les membres conviennent d'une recommandation unanime à présenter au Comité du programme MDCM. La présidence peut également, le cas échéant, présenter au Comité du programme MDCM la conclusion d'une discussion qui ne s'est pas soldée par un consensus. Dans un tel cas, elle doit présenter les motifs de la divergence d'opinions entre les membres du Sous-comité EPIC.